

École Fernand-Seguin, pavillon Hubert-Reeves

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Fernand-Seguin définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Gestion personnalisée au service de la réussite

Maximiser l'utilisation d'outils de suivi et de monitoring des résultats.

Implantation d'un modèle de gestion de proximité

Adapter la culture organisationnelle aux enjeux liés à la réussite des élèves.

Parents, personnel et partenaires

Accroître la confiance envers l'immense potentiel du Centre de services scolaire de Montréal

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs du CSSDM sont **l'audace**, **la bienveillance**, **l'efficacité** et **l'engagement**.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Notre projet pédagogique particulier accueille des élèves de l'ensemble du territoire du CSSDM. Néanmoins, 66% de nos élèves proviennent de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville. 90,8% de nos élèves sont nés au Québec et 91,2% de nos élèves parlent français à la maison. Toutefois, la langue maternelle de nos élèves est le français pour seulement 61,2% d'entre eux.

Le contexte socioéconomique du territoire (IMSE de 7) et le degré général de soutien d'accompagnement des parents dans l'éducation de leur enfant favorisent la réussite des élèves.

La faible maîtrise du français (langue d'enseignement), pour un nombre grandissant de familles, nuit à la réussite de certains élèves. Par le fait même, l'accompagnement et le soutien de ces familles ont un impact sur le cheminement de l'élève.

Nos installations sont utilisées pour certaines activités parascolaires avec les partenaires de la communauté. Notre fondation soutient financièrement notre projet pédagogique grâce à l'implication des parents bénévoles. L'offre d'activités organisée par l'OPP permet de souder les relations entre les parents des élèves provenant des divers arrondissements du CSSDM.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Fernand-Seguin compte environ 300 élèves répartis dans 14 classes, du préscolaire 5 ans à la 6^e année. En plus des titulaires, l'équipe compte cinq spécialistes, un orthopédagogue, une technicienne en éducation spécialisée et une psychoéducatrice. Le service de garde et de dîner, composé de 12 éducatrices, d'une technicienne et de trois surveillantes accueille 206 élèves de façon régulière. L'école a inauguré son agrandissement au cours de l'année scolaire 2021-2022. En août 2022, nous avons accueilli dans nos locaux 3 classes de niveau préscolaire et 6 classes de premier et deuxième cycle dans le pavillon Julie-Payette (élèves de l'école Ahuntsic relocalisée).

L'école Fernand-Seguin a pour mission :

- de répondre aux besoins spécifiques des élèves à haut potentiel, en exploitant au maximum le Programme de formation de l'école québécoise,
- d'enrichir leurs apprentissages au travers d'activités pédagogiques variées, notamment :
par l'application systématique de la démarche scientifique et de la résolution de problèmes, par l'enrichissement des programmes (et non leur accélération) et par des approches favorisant l'interdisciplinarité.

Le but visé de toute activité pédagogique offerte à l'école Fernand-Seguin est de demander à l'élève de s'engager pleinement dans son apprentissage :

- en développant son plein potentiel d'apprentissage, pour bien « apprendre à apprendre » et ainsi développer les compétences cognitives (et métacognitives) qui lui permettront de transcender son talent naturel ;
- en sollicitant sa curiosité et en développant son esprit scientifique, pour s'approprier des méthodes de travail efficaces, rigoureuses et mobilisatrices;
- en développant une juste estime de soi et une conscience sensible des autres, pour améliorer sa capacité à s'autoévaluer, à s'exprimer et à interagir avec ses pairs ou avec d'autres personnes.

Nous croyons que l'orientation et l'objectif que décrit notre projet éducatif nous permettront d'atteindre ce but.

La stabilité et la mobilisation du personnel, le degré de motivation des élèves ainsi que l'offre pédagogique constituent les forces du milieu. De plus, le potentiel académique des élèves et le nombre peu élevé de plans d'intervention associés aux difficultés d'apprentissages favorisent la réussite. L'élaboration du projet éducatif a été réalisée tout au long du processus par le comité de pilotage. Les consultations ont été menées auprès des membres du personnel, des parents et membres de la communauté.

Les ressources financières, l'offre de service de l'adaptation scolaire et les services d'aide aux apprentissages offerts aux élèves sont insuffisants et représentent des facteurs de vulnérabilité du milieu. De plus, le pourcentage d'élèves HDAA intégrés qui suivent difficilement le rythme augmente et ralentit la progression du groupe. Les tests d'admission ne répondent pas tout à fait aux attentes de l'offre de service de l'école. Ceux-ci ne détectent pas les problèmes liés à la langue française. Ils devraient couvrir plus d'aspects du développement global.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- Le taux de réussite aux épreuves obligatoires en 4e et en 6e année du primaire;
- Le degré de motivation des élèves;
- La proportion d'élèves capables d'organiser leur travail de façon satisfaisante;
- La proportion d'enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement;
- La stabilité du personnel;
- L'offre pédagogique de l'établissement d'enseignement (options, profils, programmes, etc.);
- Le contexte socioéconomique du territoire et ses répercussions sur le plan de l'éducation (hausse ou baisse de la démographie, niveau de scolarité moyen des parents, etc.);
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Le climat organisationnel;
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention.

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Les services d'aide à l'apprentissage offerts aux élèves;
- Les formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire du centre de services scolaire et de sa région administrative (municipalités, établissements d'enseignement supérieur, instance régionale de concertation sur la persévérance scolaire, centre intégré de santé et de services sociaux, carrefour jeunesse-emploi, centre local de développement, etc.);
- Le pourcentage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissages qui sont intégrés ayant des difficultés à suivre le rythme;
- L'offre de services d'adaptation scolaire;
- Les ressources financières;
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention;
- La langue maternelle;
- Le nombre de situations d'intimidation ou de violence par année;
- Le nombre d'élèves par niveau.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La réussite des élèves en écriture.

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie.

Objectif : Augmenter le pourcentage d'élèves du primaire ayant un résultat égal ou supérieur à 75% en français écriture de 71,2 % à 72,2 % d'ici juin 2027